

PAR COURRIEL

Québec, le 15 décembre 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.287



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 10 novembre dernier, visant à obtenir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « Obtenir communication des documents relatifs à la transparence financière du gouvernement du Québec, de ses représentants élus et de ses plus hauts dirigeants non élus.

Notamment :

- la publication de leurs états financiers complets ;
- la présentation de leurs prévisions budgétaires ;
- la divulgation du salaire des personnes élues et du plus haut dirigeant non élu ;
- ainsi que la reddition de comptes détaillée sur les dépenses de déplacement, repas et hébergement.

Dans un souci d'équité et de cohérence démocratique, je demande à obtenir les documents équivalents pour l'ensemble du gouvernement du Québec, incluant:

... 2

1. Le premier ministre François Legault et le Conseil exécutif

- États financiers du Cabinet du premier ministre pour les trois derniers exercices ;
- Détail complet des salaires, traitements, indemnités, allocations, primes, bonis et avantages versés au premier ministre et à chacun des membres de son cabinet ;
- Détail des dépenses de déplacement, repas, hébergement, représentations et allocations ;
- Politiques internes de gestion, de reddition de comptes et de transparence.

2 Tous les ministres et cabinets ministériels siégeant au gouvernement de la CAQ

Pour chacun :

- États financiers et budgets de fonctionnement des cabinets pour les trois dernières années ;
- Traitement annuel, salaires, indemnités, allocations, avantages pécuniaires et bonis des ministres, sous-ministres, directeurs de cabinet, attachés politiques et principaux cadres ;
- Détail des dépenses de déplacement, hébergement, repas, représentations et activités politiques financées par des fonds publics ;
- Rapports de dépenses et politiques internes de contrôle et de reddition de comptes.

3 Les plus hauts dirigeants non élus

Je demande également les mêmes renseignements pour :

- Les sous-ministres et sous-ministres adjoints de tous les ministères
- Les présidents-directeurs généraux et dirigeants principaux des organismes publics et sociétés d'État ;
- Les dirigeants de Santé Québec, du Conseil du trésor, du MSSS et de tout autre organisme central ou société publique ;
- Leurs états financiers, salaires, avantages, primes, indemnités, allocations et dépenses de représentation, de repas, d'hébergement et de déplacement, ainsi que les politiques internes encadrant ces dépenses.

Je demande que les documents soient fournis en format électronique (PDF ou Excel), par courriel.

Si certaines informations doivent être caviardées, je souhaite recevoir les versions partielles des documents plutôt qu'un refus complet, conformément à l'article 49 de la Loi.

Cette démarche vise à promouvoir la transparence, l'équité et la reddition de comptes dans l'administration publique : les citoyens ont droit au même niveau de visibilité sur la gestion des fonds publics par leurs élus et hauts dirigeants non élus que celui exigé des organisations syndicales.

Je précise que la présente demande vise tant les rémunérations, avantages et dépenses financés directement par des fonds publics que ceux issus de budgets, fonds spéciaux, organismes parapublics ou sociétés d'État administrés ou financés en tout ou en partie par l'État québécois. » (sic).

Conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que les renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et visés par votre demande sont, conformément au règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1, r. 2), diffusés sur internet aux adresses suivantes :

- **Principaux frais et dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année financière 2025-2026 :**

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/sante-services-sociaux/cadre-legal-transparence/acces-information/frais-depenses/frais-depenses-2025-2026>

- **Les salaires, indemnités et allocations des :**

1. Ministres :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/acces-information/allocations-indemnites-salaires/ministres/2025-salaires-ministres.pdf>

2. Principaux Cadres (TES - Titulaires d'un Emploi supérieur) :

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/acces-information/allocations-indemnites-salaires/titulaires/2025-salaires-tes.pdf>

3. Personnel politique (Directeurs de Cabinet et Attachés politiques) :

○ **Directeurs de Cabinet :**

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/acces-information/allocations-indemnites-salaires/directeurs/2025-salaires-directeurs.pdf>

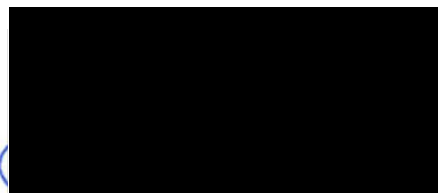
Finalement, nous vous informons que la communication nominale du traitement annuel, des salaires, des indemnités, des allocations, des avantages pécuniaires et des bonis des attachés politiques a été refusée au sens des articles 53 et 54 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Toutefois, nous vous référons à l'article 10 de la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets du ministre que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<https://www.rpg.tresor.gc/fileadmin/documents/pdf/1-3-4-2.pdf?v=1757086833>

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'accès à l'information et de la propriété intellectuelle



Julien Sirois

p. j.2